MUNICIPALITÉ DE
Saint-Ferréol
les-Neiges

saintferreollesneiges.qc.ca

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027;

- **Que** les séances du Conseil municipal débuteront à **19h00** et se tiendront au Centre Communautaire situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges;

- **Que** les jours de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

11 janvier	5 juillet
1er février	2 août
1er mars	7 septembre
5 avril	4 octobre
3 mai	1er novembre
7 juin	6 décembre

- **Que** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 9 novembre 2026.

Avis numéro : 2026-83

Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);

2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);

3. Garage municipal (4070, avenue Royale);

4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 9 novembre 2026.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos
Greffière